

## Observatoire de la formation

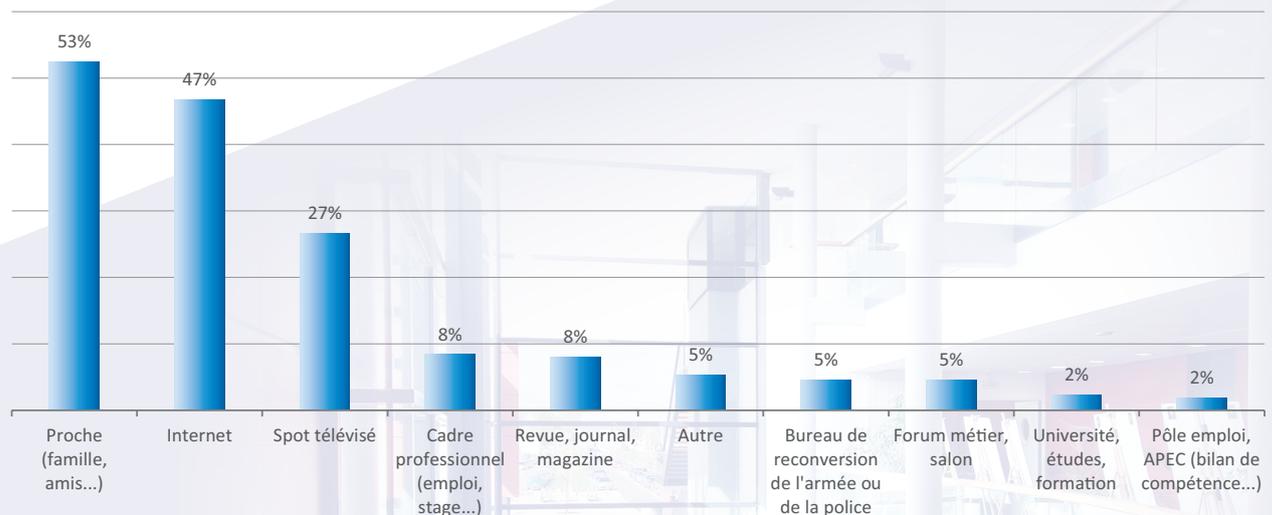
### 194<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

#### A retenir

- 480 élèves sont entrés en formation le 3 juillet 2017
- 474 répondants à ce questionnaire soit 99% de la promotion
- 55% d'hommes et 45% de femmes
- Âge moyen : 30,3 ans
- 49% des élèves sont titulaires du baccalauréat (uniquement) et 20% ont réalisé des études supérieures
- 34% des élèves sont issus de la mission Outre-Mer (MOM)

### Expériences passées, motivations et perspectives

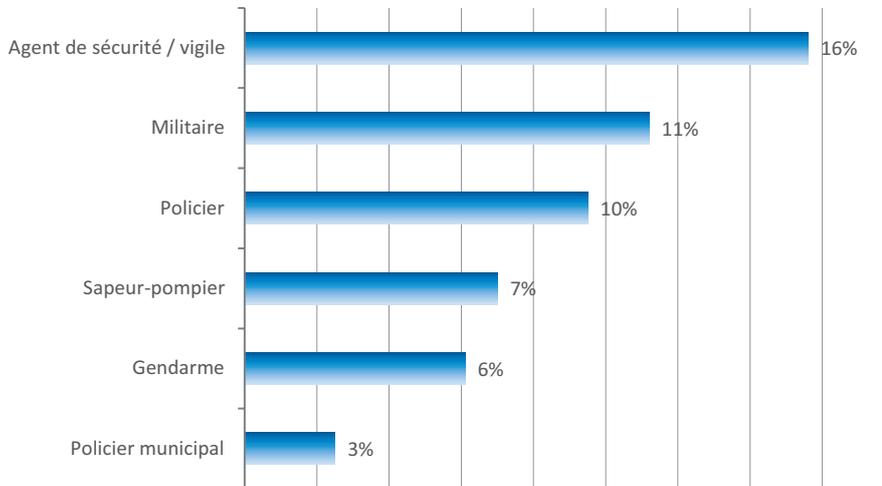
**Graphique 1 : « Par quel(s) intermédiaire(s) avez-vous connu le concours de surveillant pénitentiaire ? » - plusieurs réponses possibles - Proportions**



De nouveau, les « proches » sont la première source d'informations sur le concours de surveillant pénitentiaire. Plus d'un élève sur deux déclare avoir connu le métier de surveillant par ce biais. Internet et les spots télévisés occupent toujours respectivement les deuxième et troisième places. Toutefois, si le classement est le même, la proportion

d'élèves déclarant avoir connu le concours par le biais d'internet augmente considérablement (+8 points), ce qui témoigne de la montée en puissance de ce média dans les campagnes de communication de l'administration pénitentiaire.

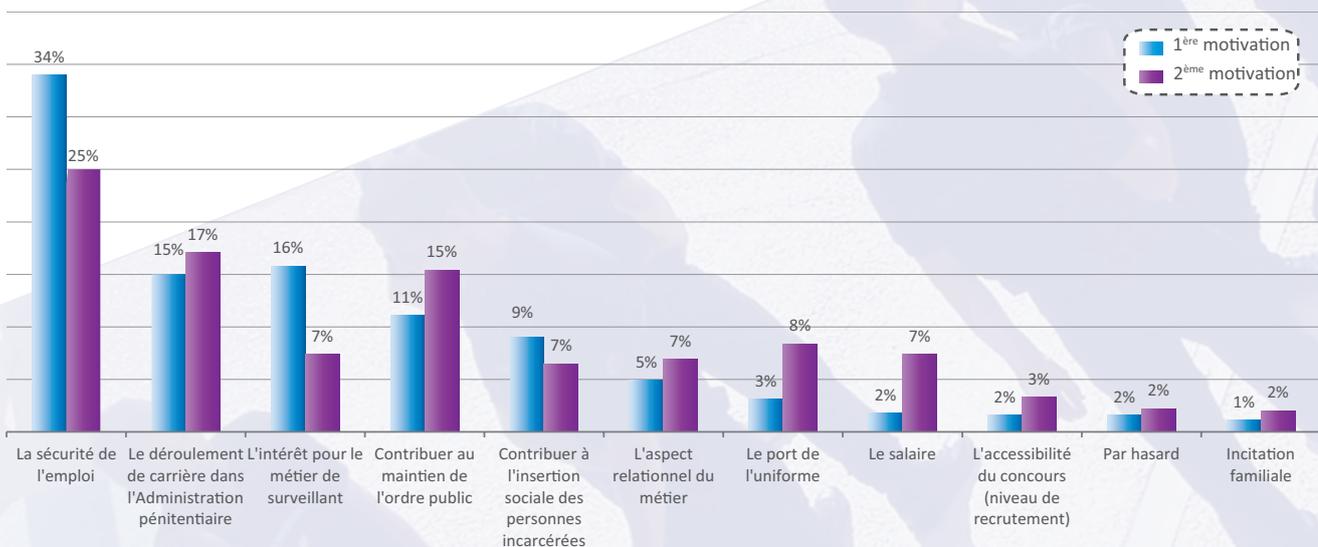
**Graphique 2 : Expériences professionnelles dans une force de sécurité (plusieurs réponses possibles) - Proportions**



40% des élèves de cette promotion ont déjà au moins une expérience professionnelle dans un métier de la sécurité. Le métier le plus représenté dans ces expériences est celui d'agent de sécurité/vigile. 16% déclarent avoir déjà exercé ce métier,

pour une durée de 3,3 ans en moyenne. Viennent ensuite les anciens militaires (11% pour des expériences de 6,6 ans en moyenne) et les anciens policiers (10% pour des expériences de 3,8 ans en moyenne).

**Graphique 3 : Motivations première et seconde à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions**

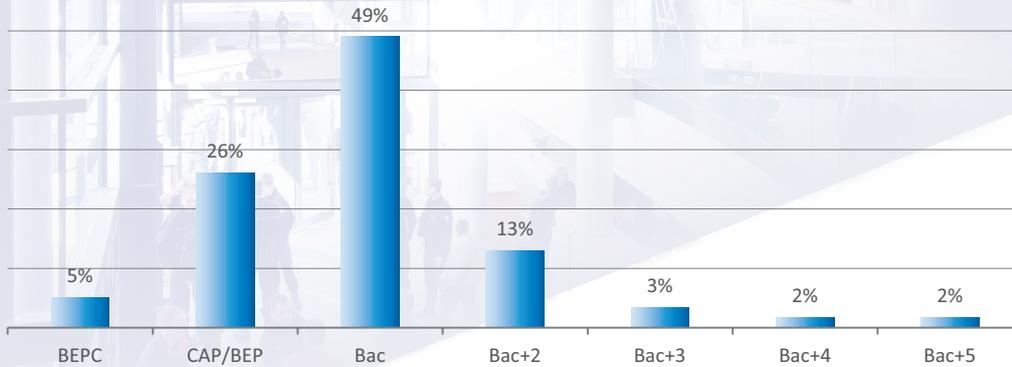


La première motivation à devenir surveillant pénitentiaire est toujours la sécurité de l'emploi suivie du déroulement de carrière (34% et 16% des premières motivations). Il s'agit donc de motivations utilitaires. Celles qui sont liées au contenu du métier apparaissent au troisième rang avec « l'intérêt pour le métier de surveillant » (16%), « la contribution au maintien de

l'ordre public » (11%) et « la contribution à l'insertion sociale des personnes incarcérées » (9%).

Notons que 60% des élèves ont réussi le concours à leur première tentative. En moyenne, les élèves ont passé 1,6 fois le concours avant de le réussir.

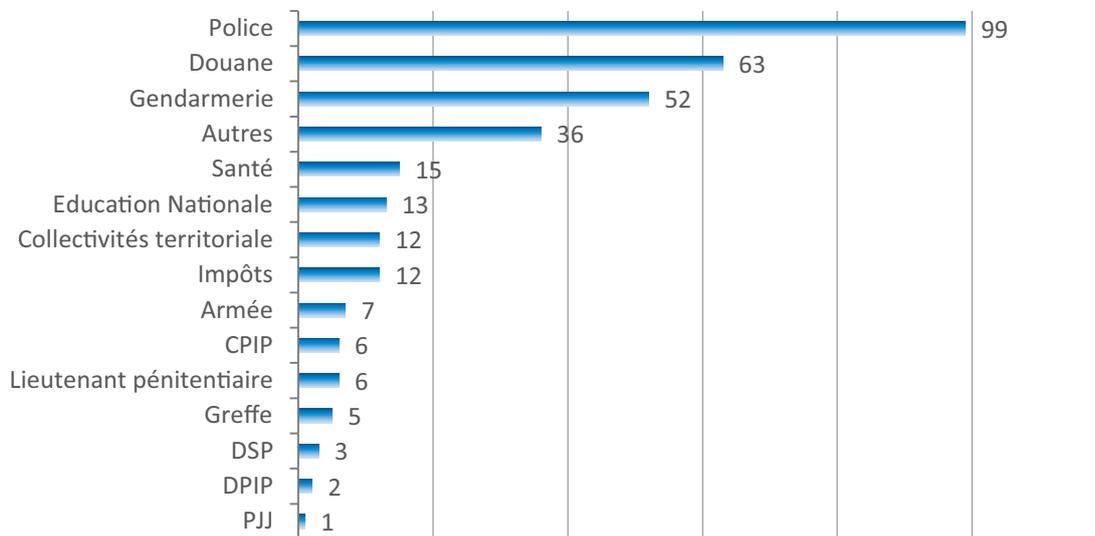
**Graphique 4 : Niveau de diplôme - Proportions**



Le niveau de diplôme des élèves surveillant est conforme à celui habituellement observé, avec 49% d'entre eux qui sont titulaires du baccalauréat (uniquement) et 20% qui ont fait des

études supérieures. Les domaines d'études les plus représentés sont le commerce/l'économie/la gestion/la comptabilité » et « l'industrie/le BTP/l'agriculture ».

**Graphique 5 : Autres concours passés un an avant l'entrée en formation de surveillant pénitentiaire - Citations**

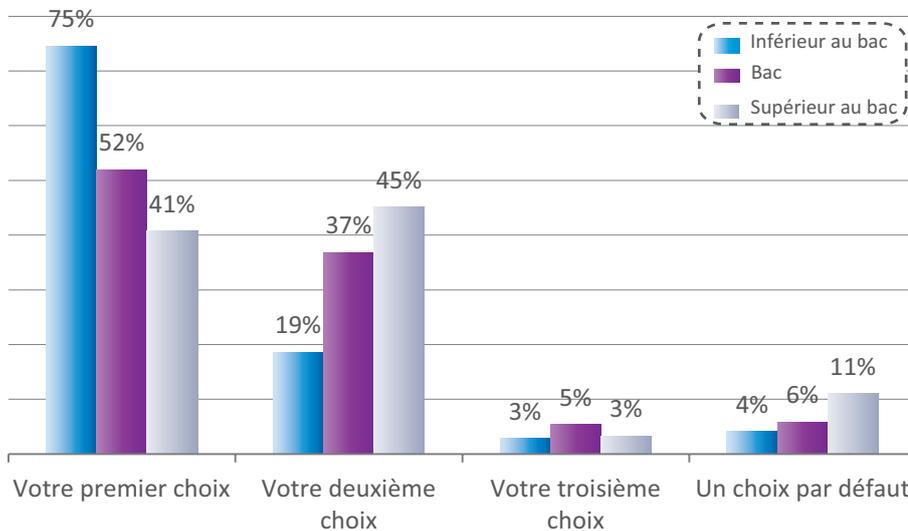


46% des élèves ont passé d'autres concours que celui de surveillant dans l'année qui a précédé leur admission. L'administration la plus prisée est la police, avec 99 élèves (soit 21%) qui ont tenté de l'intégrer. Viennent ensuite les douanes (63 citations) et la gendarmerie (52). On observe donc une appétence particu-

lière des élèves pour les métiers de la sécurité publique.

Concernant les catégories de ces concours, 60% étaient de catégorie C, 35% de catégorie B et 5% de catégorie A.

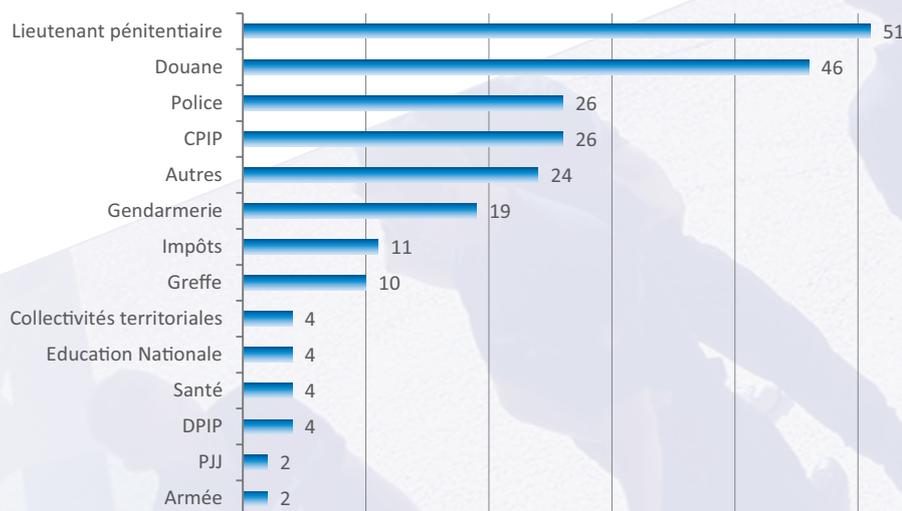
**Graphique 6 : « Le concours de surveillant était-il ?... » (Parmi ceux qui ont passé d'autres concours) - Proportions**



La plupart du temps, le concours de surveillant pénitentiaire était le premier choix souhaité par les élèves. Toutefois, les résultats à cette question diffèrent grandement en fonction du diplôme des répondants. Les élèves titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat sont 75% à déclarer que le concours

de surveillant était leur premier choix, contre 52% des titulaires du baccalauréat (uniquement) et 41% pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

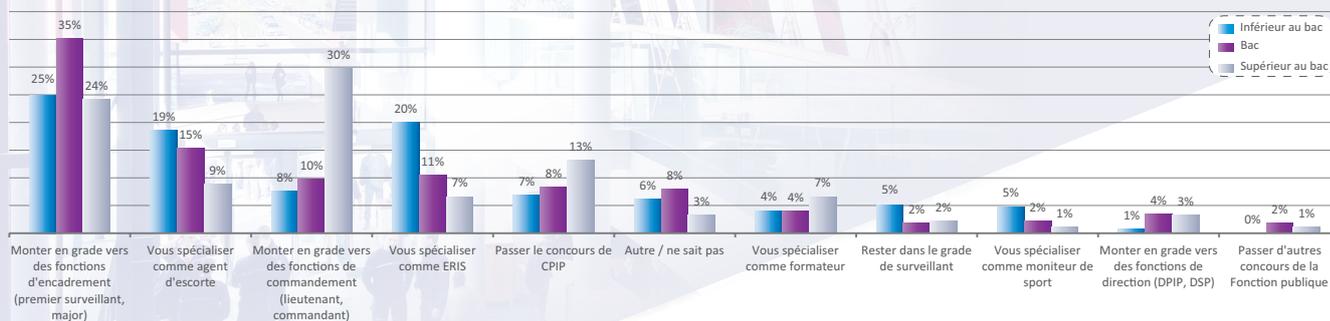
**Graphique 7 : Autres concours envisagés pendant la formation de surveillant pénitentiaire (plusieurs réponses possibles) - Citations**



37% des élèves envisagent de passer au moins un autre concours pendant leur formation à l'Énap. Il est intéressant de constater que ces concours ne sont pas exactement les mêmes que ceux qui ont été tentés avant d'intégrer l'Énap. Ainsi, le premier concours que les élèves envisagent de passer est celui de lieutenant pénitentiaire alors qu'il n'avait été tenté que par 6 élèves durant l'année qui a précédé le concours.

On peut se demander s'il n'y a pas là l'amorce d'un sentiment d'appartenance à l'administration pénitentiaire. A partir du moment où ils ont intégré la formation de surveillant, les élèves envisagent essentiellement leur avenir dans cette administration.

**Graphique 8 : Perspectives professionnelles selon le niveau de diplôme - Proportions**

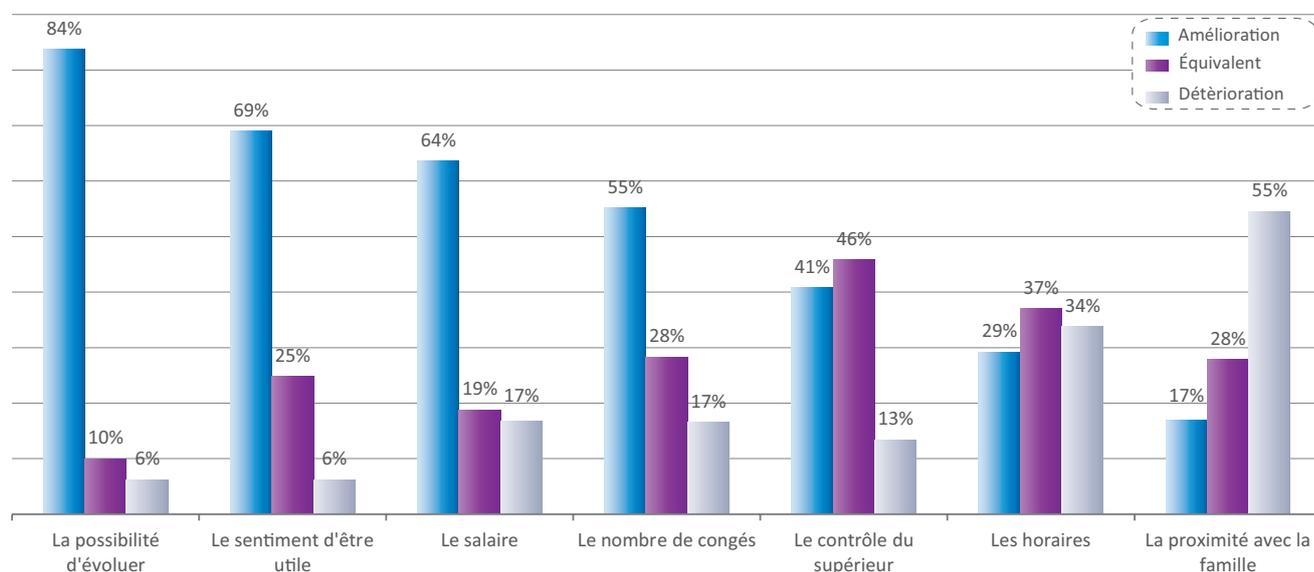


Les perspectives professionnelles des élèves diffèrent également en fonction de leur niveau de diplôme. La première motivation des titulaires du baccalauréat (uniquement) est la montée en grade vers des fonctions d'encadrement du corps des personnels de surveillance (premier surveillant, major) tandis que les diplômés du supérieur visent prioritairement des fonctions de commandement, et donc en catégorie B, ce qui

est plus en adéquation avec leur niveau de diplôme que le métier de surveillant.

Les moins diplômés s'orientent plus volontiers vers une spécialisation au sein des personnels de surveillance : en premier lieu vers les ERIS (20%), mais également vers les agents d'escorte (19%) et les moniteurs de sport (5%).

**Graphique 9 : Perception des conditions de travail du métier de surveillant par rapport au dernier emploi occupé - Proportions**

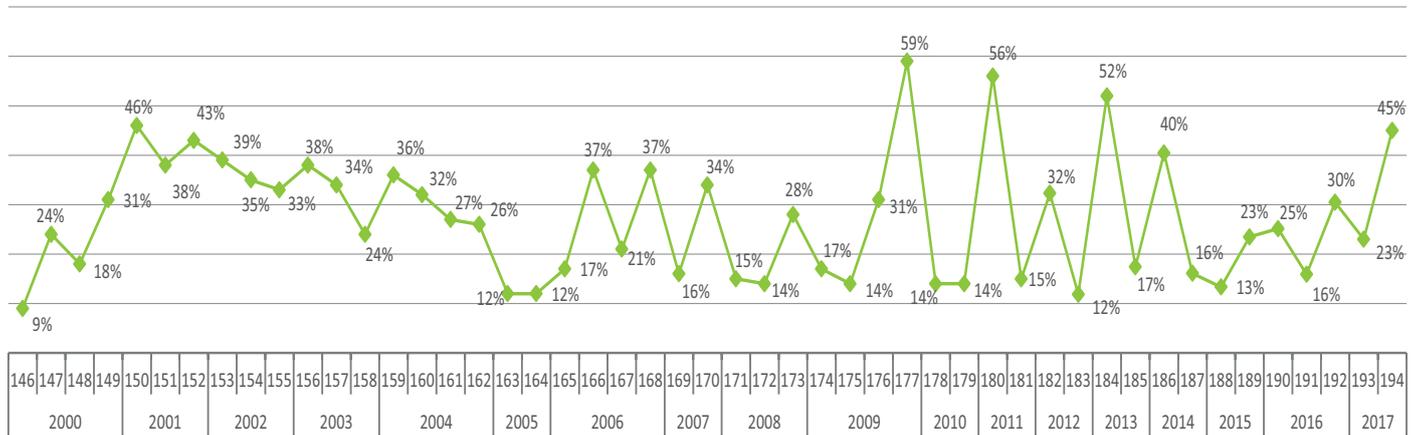


La plupart des aspects du métier de surveillant sont considérés par les élèves comme des améliorations par rapport à leur emploi précédent : la possibilité d'évoluer (amélioration pour 84% des élèves), le sentiment d'être utile (69%), le salaire (64%), et le nombre de congés (55%). Le contrôle du supérieur ainsi que les horaires font l'objet d'avis plus contrastés,

tandis que la proximité avec la famille représente la véritable ombre au tableau du métier de surveillant pénitentiaire, avec 55% des élèves qui jugent que leur situation va se détériorer dans ce domaine.

**Profil sociodémographique**

**Graphique 10 : Evolution de la répartition par genre entre 2000 et 2017 – Proportions**

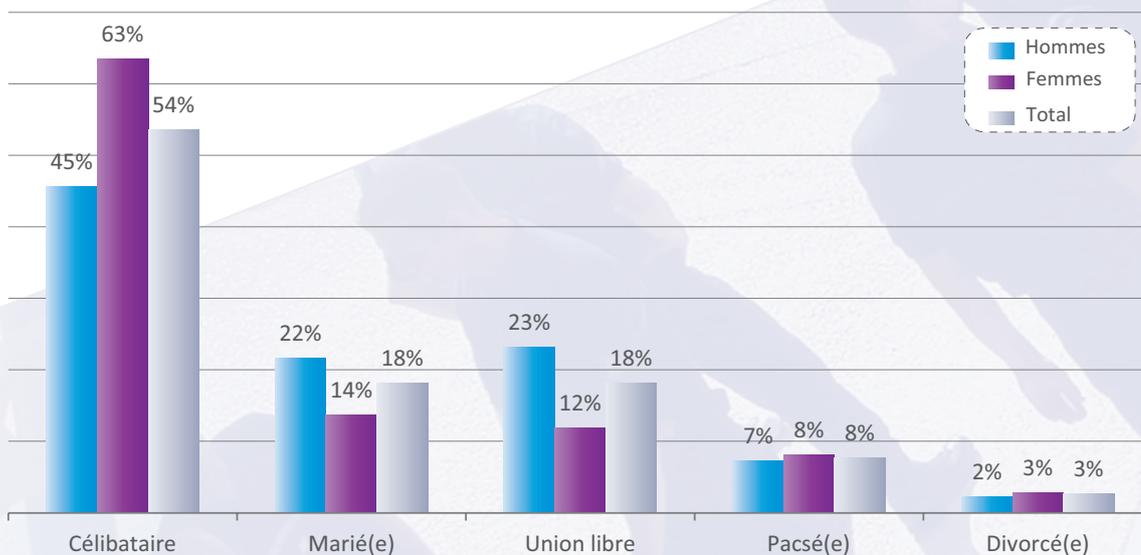


Cette promotion compte 45% de femmes. Comme l'indique le graphique 10, on a assisté entre 2010 et 2014 à des niveaux records de présence féminine au sein des promotions de surveillants, dépassant même à trois reprises la barre des 50%. Depuis cette période, la part des femmes dans le recrutement total s'était tassée, jusqu'à la présente promotion qui compte

la plus forte promotion de femmes depuis la 184<sup>ème</sup> promotion en 2013. L'avenir dira s'il s'agit d'une nouvelle tendance de fond ou d'une situation exceptionnelle.

Par ailleurs, remarquons que, comme habituellement, les femmes sont plus jeunes que leurs homologues masculins, avec 29,4 ans en moyenne contre 31 ans pour les hommes.

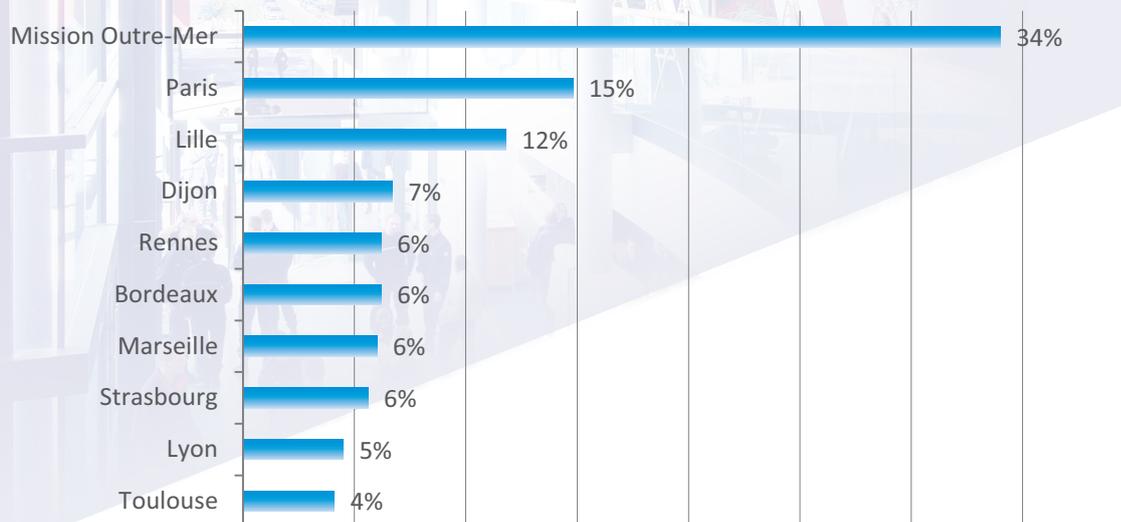
**Graphique 11 : Situation matrimoniale selon le genre – Proportions**



Cette promotion compte une majorité de célibataires (54%). A l'instar des promotions précédentes, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à vivre en couple. 63% d'entre elles sont célibataires contre 45% des leurs homologues masculins.

Par ailleurs, 49% des élèves sont parents. Près d'un tiers de ces élèves n'ont pas la garde de leur(s) enfant(s).

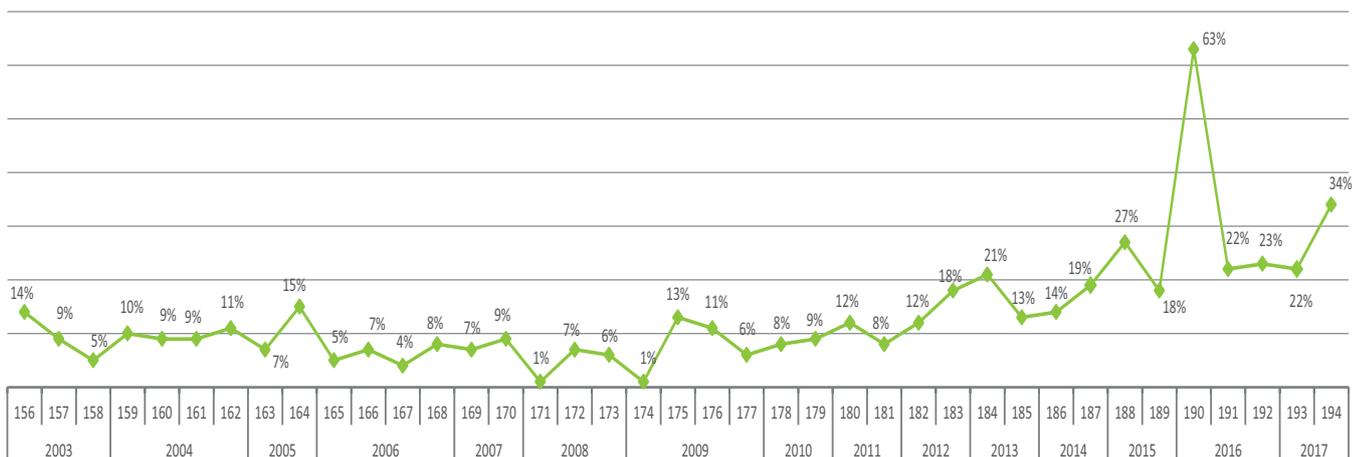
**Graphique 12 : Origine géographique des élèves avant l'entrée en formation – Proportions**



La mission Outre-Mer confirme sa position de première région d'origine des élèves surveillants avec 34% d'entre eux qui en sont issus. Viennent ensuite les directions interrégionales de Paris (15%) et de Lille (12%). Les autres régions se

répartissent de manière relativement homogène, à l'exception des DISP de Toulouse et de Lyon qui ferment la marche avec seulement 4% des élèves qui en sont originaires.

**Graphique 13 : Evolution de la proportion d'élèves originaire de la MOM - Proportions**



Comme l'atteste le graphique 13, la proportion d'élèves issus de la mission Outre-Mer est en forte augmentation depuis 2012 où elle a franchi pour la première fois la barre des 15%. Aujourd'hui, les élèves originaires de la MOM sont 34%, soit la

plus forte proportion jamais enregistrée en 15 ans, si l'on exclut le cas particulier de 190<sup>ème</sup> promotion qui était majoritairement composée d'élèves originaires de Polynésie et de Nouvelle Calédonie affectés sur place.

194<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

JUILLET 2017

 OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Xavier DABADIE, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire